

# Trait d'

## Communiquons ensemble

# UNION

## COMMERCIALE

LA REVUE DE PRESSE DES UNIONS COMMERCIALES DU GRAND LILLE

N° 21 – DECEMBRE 2011

1

PAGE	COMMUNES	ARTICLES
<b>LILLE METROPOLE</b>		
3	LA MADELEINE	Grâce aux enfants, le public était au rendez-vous du catch
4	ST ANDRE	L'union commerciale reprend force et vigueur
4	SECLIN	Un jubilé dansant pour les couples de quarante ans et plus de vie commune
5	LILLE	Grandes enseignes du centre-ville : une association mais toujours pas d'actions
6	CYSOING	Le maire espère gagner en nombre d'habitants sans toutefois dépasser les cinq mille
6	LILLE FIVES	Programme des animations de l' U.C.A.F.
7	ROUBAIX / CENTRE	Les commerçants affichent leur solidarité à La Piazza
7	LILLE/CENTRE	Éduquez vos papilles avec des soupes de chefs
8	TOURCOING CENTRE	Gilles Delamarre : commerçant en colère
9	TOURCOING CENTRE	Les dessinateurs de retour dans les commerces
9	TOURCOING CENTRE	Les commerçants et l'UMP approuvent la réouverture de la rue de Tournai
10	COMINES	Ce week-end, le salon ARTICOM a pour thème « Le Cabaret »
11	COMINES	Les commerçants ont fait de leur salon un cabaret ouvert deux jours
12	WERVICQ SUD	Le salon des commerçants draine un millier de visiteurs.
12	SECLIN	De nouveaux diplômés au lycée des Hauts de Flandre
13	HALLUIN	Au pays de l'euro, le franc est roi
14	TOURCOING BLANC SEAU	Sans travaux, c'est Noël pour les commerçants
15	ROUBAIX EPEULE	L'union commerciale défend ses intérêts
16	CROIX	Les commerçants de la rue du Professeur Perrin ravis de la nouvelle voirie, mais à quel prix ?
<b>SAINT OMER – SAINT POL</b>		
17	ARQUES	Dominique DELPLANQUE est élu président du Groupement des commerçants et artisans arquois
18	SAINT POL SUR TERNOISE	Spectacle de marionnettes, patinoire, contes de Noël pour animer Saint-Pol
19	PERNES EN ARTOIS	La 7 <sup>ème</sup> édition du marché de Noël amène son lot de nouveauté ce week-end
20	AIRE SUR LA LYS	Dix-septième marché de Noël sur la Gran'Place
21	AUDOMAROIS	L'opération « Soyez Open » sera reconduite en juin 2012
<b>FLANDRE INTERIEURE</b>		
22	HAZEBROUCK	Patinoire, marché, voiture à gagner... on en a le Noël à la bouche !
23	HAZEBROUCK	Polémique autour du feu d'artifice
24	ARMENTIERES	Marché de Noël sur la Grand'Place : des commerçants pas content du tout
25	ARMENTIERES	Le dialogue se (re) noue avec le maire et l'union commerciale pourrait redémarrer
26	HAZEBROUCK	C'est parti pour un mois d'animation et de glisse sur la place d'Hazebrouck
<b>DOUAISIS</b>		
27	MARCHIENNE	L' UCAM récompense douze clients de la commune



*Nous consacrerons une revue de presse spéciale pour cet événement*



2



# LILLE METROPOLE



## LA MADELEINE : Grâce aux enfants, le public était au rendez-vous du catch

3

**Q**uel spectacle, quelle ambiance, samedi, au complexe du Romarin, pour le gala de catch proposé par **l'Union des commerçants, artisans et professionnels (UCAP)** et le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) de La Madeleine !

Au fil de quatre combats, huit catcheurs et deux catcheuses de l'Association sportive de lutte libre et catch, présidée par Maurice Massez, assurent le spectacle sur le ring, et même dans la salle, lors de chutes savamment orchestrées. La volonté des anciens sportifs de haut niveau, lutteurs, judokas ou boxeurs, est de redorer le blason du catch.

Tels des cascadeurs dans la filiation des fêtes foraines, ils ont pour objectif « de faire réagir le public en présentant un scénario entre bons et méchants, comme un film en direct en somme », explique Raymond Chirez, alias Innocenti, alignant plus de quarante années d'expérience.

Des coups simulés

Environ trois cent cinquante personnes composent le public familial, à majorité masculine chez les adultes mais pas chez les jeunes, les plus nombreux et les plus enthousiastes, phénomène de société oblige comme l'explique Isabelle, marquoise, venue avec ses trois enfants, 12, 10 et 5 ans. « Ils suivent avec passion le catch américain à la télé alors là, c'est l'occasion de voir des combats en réel. Ils constatent que tout est arrangé, les coups simulés, grâce à des prises bien exécutées. Ils voient que ce n'est pas si simple d'imiter les catcheurs sans se faire mal. » Même motif pour les Madeleinois, Christelle et Alexis qui constatent : « C'est sympa tout compte fait. Nous sommes venus pour faire plaisir à nos enfants de 9 et 6 ans mais on se laisse prendre au jeu et on passe une très bonne soirée. » Chez les adultes initiés, par passion ou pratiquant des sports de combat, les qualificatifs positifs prévalent : « L'ensemble est d'un très bon niveau. La maîtrise des gestes est effective tant au niveau sportif que pour les effets du spectacle avec des chutes bruyantes par exemple. »

Association sportive de lutte libre et catch.  
03 27 32 02 83 ou 06 07 86 48 75email :  
odile.massez@wanadoo.fr



## Associations : les tarifs 2012 d'insertion d'annonces légales au Journal officiel

Les tarifs 2012 d'insertion d'annonces légales au Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE) ont été fixés dans un arrêté publié au Journal officiel du samedi 19 novembre 2011.

Les tarifs qui s'appliquent à partir du 1er janvier 2012 sont les suivants :

- déclaration de création d'association : 44 euros,
- déclaration de modification d'association : 31 euros,
- déclaration d'association dont l'objet ou le nouvel objet publié dépasse 1 000 caractères : 90 euros,
- comptes annuels des associations : 50 euros.

Le JOAFE recense toutes les annonces publiées relevant de la vie des associations, des associations syndicales de propriétaires, des fondations d'entreprise et des fonds de dotation. Les tarifs sont révisés annuellement



## ST ANDRÉ : L'union commerciale reprend force et vigueur

**E**n sommeil depuis près de cinq ans, l'union commerciale **ARCOSA (Artisans Commerçants de Saint-André)** s'est donnée une nouvelle jeunesse après avoir fait appel à Anne Thorez et Virginie Lefranc, fondatrices de Pinc'O.



*L'ARCOSA appelle tous les commerçants et artisans à la rejoindre, pour «avoir la possibilité de prendre en charge les problèmes de chacun.»*

Cette société spécialisée dans le commerce de proximité accompagne les unions commerciales dans leur professionnalisation et les fédère autour de projets communs. Présidée par Aurélia Devulder, l'union andrésienne va devoir faire face à l'échéance 2015, laquelle prévoit que tous les établissements qui reçoivent du public devront permettre aux personnes

en difficulté physique de pouvoir bénéficier des mêmes droits d'accessibilité que les personnes valides.

Cette échéance risque de peser lourd sur les finances des commerçants ayant pignon sur rue qui devront réaliser des travaux conséquents pour permettre à toute personne en fauteuil roulant ou malvoyant d'accéder à leur commerce sans difficulté notoire.

« Avec l'aide de la mairie, nous avons l'opportunité de monter un FISAC sur Saint-André, souligne Aurélia. Nous allons partir d'une étude, financée par la ville, mettant en relief les forces et les faiblesses de chaque commerce. À partir de là, nous allons établir un plan d'actions que l'on mettra en place pour répondre aux problématiques telles que le manque de places de stationnement, les normes handicapés, la signalétique de nos commerces, les travaux de façade, pouvant être pris en charge. Aujourd'hui, nous sommes 50 adhérents. Il faut que nous soyons 65 membres pour créer un FISAC à Saint-André (ville qui compte 300 commerçants et artisans). C'est pourquoi j'invite tous les commerçants et artisans andrésiens à nous rejoindre pour que l'union puisse survivre et qu'elle ait la possibilité de prendre en charge les problèmes de chacun. » Des actions et animations sont déjà programmées pour 2011-2012 : « l'automne gourmand » (octobre) ; « le fabuleux Noël de Saint-André » (décembre) ; le salon du commerce et de l'artisanat, (mars ou avril), etc ;



## SECLIN : Un jubilé dansant pour les couples de quarante ans et plus de vie commune

**P**our la première fois, lundi après-midi, en collaboration avec l'Union des commerçants et artisans de Seclin, l'**UCAS**, représentée ce jour-là par Jean-Marie Masset et Gérard Pau, la commission à l'action sociale et aux retraités et l'adjointe en charge de la délégation, Patricia Minque, proposaient un thé dansant dans la salle des fêtes.



*Sur le perron de la salle des fêtes, décoré grâce à deux fleuristes seclinoises.*

Une salle dont l'entrée avait été décorée par deux fleuristes de la commune, Pôle Oxygène et La Rosée, qui ont aussi fourni les décorations de table et les roses rouges offertes à chaque participant.

Quant aux deux gâteaux en forme de pyramide, qui ont fait le bonheur des gourmands, ils avaient été confectionnés et offerts par le Palais des sens et la boulangerie-pâtisserie Vanhoutte. Cette collaboration ville-UCAS était une occasion de « redynamiser le commerce seclinois », selon Jean-Marie Masset.

Vingt-huit couples ont répondu à l'invitation pour cette première et ont dansé sur la musique jouée par l'orchestre Lou Clark. Une participation qui a satisfait Patricia Minque. D'autant que l'élue a remarqué qu'avec cette innovation, « on touchait un public plus jeune, qui ne vient pas d'habitude dans les clubs ».



Association des  
Grandes Enseignes  
de Lille

## LILLE : Grandes enseignes du centre-ville : une association mais toujours pas d'actions

Les grandes enseignes du centre-ville (Furet du Nord, Fnac, Printemps, Galeries Lafayette, Monoprix, Carrefour Euralille et casino Barrière) se fédéraient en association il y a près d'un an. Leur objectif : peser dans les débats qui concernent la vie du centre



Les six grandes enseignes de l'association représentent 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Quelques mois se sont écoulés et l'on n'a guère entendu l'association. « On se rencontre, ça travaille ! », sourit Stéphane Thibault, directeur du Furet. « On se voit souvent, la dernière réunion date de la semaine dernière, complète César Wallois, directeur du Printemps.

Nous sommes en train de construire un projet commun. » Pour le président de l'association, ce projet est encore « en phase de réflexion, pas encore tout à fait verrouillé, notamment sur le sujet sensible des finances ». Ces enseignes dépendant de grands

de Lille. « On représente 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et quelque 2 000 salariés », avait alors justifié Claude Lévêque, directeur des galeries Lafayette et président de l'association.

groupes ont-elles le champ libre pour payer des actions communes locales ? Tout juste a-t-on réussi à savoir qu'elles se doteraient bientôt d'un logo commun.

« Bonne nouvelle », commente Jacques Mutez. L'adjoint délégué au commerce avait bien accueilli la nouvelle association en décembre 2010 et avait soutenu, via un courrier au préfet, sa principale revendication : l'autorisation d'ouvrir un cinquième dimanche, puisque ces enseignes ne profitent pas de celui de la Braderie. « Le préfet a donné un non définitif en avril. Depuis, à l'association, on a un peu l'impression que c'est l'encéphalogramme plat », déplore l'élu.

Image d'unité : bon pour le centre-ville

Discrètes - trop -, les grandes enseignes l'ont été sur le lancement de la zone de rencontre, les travaux entrepris Grand-Place ou encore l'arrivée du V'lille « Je suis très demandeur d'échanges, elles sont invitées mais ne viennent pas aux assemblées du **GAEL ou de la Fédération du commerce**. Je veux bien assister à leurs réunions. J'aimerais beaucoup qu'elles lancent une action commune, glisse Jacques Mutez. Cette image d'unité ferait beaucoup de bien à un centre-ville en proie à des rumeurs infondées de déménagement de la Fnac et du Printemps... » L'association promet d'en dire plus sur son projet courant décembre.



### Un guide pour l'accessibilité des hôtels, cafés et restaurants (En pièce jointe)

L'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) doit être effective au plus tard le 1er janvier 2015.

Afin d'aider les professionnels des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, des cafés et discothèques à adapter leurs locaux de manière à satisfaire leurs obligations en matière d'accessibilité, un guide pratique vient d'être mis en ligne par le ministère du développement durable.

Ce guide présente à la fois la réglementation concernant la gestion des établissements touristiques, et les bonnes pratiques, non obligatoires, permettant d'améliorer l'accueil des clients, que les handicaps soient d'ordre auditif, mental, moteur, psychique ou visuel, mais aussi en fonction des besoins des personnes âgées.



## CYSOING : Le maire espère gagner en nombre d'habitants sans toutefois dépasser les cinq mille

**L**e maire, Benjamin Dumortier entouré d'un bon nombre de ses conseillers a accueilli les nouveaux cysoniens dans l'espace intergénérationnel. Après un tour de salle qui a permis de connaître les arrivants dans la localité, Benjamin Dumortier a présenté tour à tour, la Communauté de communes et la ville de Cysoing.



**En guise de bienvenue, chaque nouvel habitant a reçu un paquet cadeau.**

Pour ces nouveaux habitants, qui viennent de Paris, Baisieux ou de la métropole, il est intéressant de connaître les compétences, les équipements,

l'histoire et la vie en général de sa nouvelle cité. Benjamin Dumortier a fait part de l'existence d'un site de covoiturage, des équipements structurants (cinéma) et la mise à l'étude d'une nouvelle ligne de bus au niveau de la CCPP.

Pour Cysoing, le maire espère gagner en nombre d'habitants sans toutefois dépasser les 5 000 (4 526 habitants au 1er janvier 2011). Les espaces boisés, les trois salles de sport, le patrimoine, l'histoire de la commune, ses deux collèges, ses deux marchés et l'animation ont été mis en avant par l' élu. Il a aussi précisé que deux départementales traversaient la commune, créant des problèmes de circulation. Une réflexion est en cours avec la relance du projet d'échangeur autoroutier à Baisieux.

Pour conclure, les représentants de la **Dynamique cysonienne, qui regroupe commerçants et artisans**, ainsi que les présidents des associations ont présenté leurs activités. En guise de bienvenue, chaque nouvel habitant a reçu un paquet cadeau.



## LILLE FIVES : PROGRAMME DES ANIMATIONS DE L'U.C.A.F.

- **Le Vendredi 25 Novembre prochain à partir de 19H30 – 20H**

Spectacle Humoristique « Trio d'humour » avec la participation de 3 humoristes montants (Vincent Lemaire, Aymeric Lomporet et Emilie Delétréz)

Lieu : Salle Alain Colas, rue de la Marbrerie à Lille Fives

Réservation conseillée auprès des commerçants participants



- **Décembre 2011**

Opération Traineau Magique « jeu concours » 3<sup>e</sup> éditions

Nombreux lots à gagner chez les commerçants participants (minimum 1 à 2 gagnant par commerçants participants)

- **Mi-décembre 2011 à mi-janvier 2012**

Présence des Forain sur la place Degeyter, croustillons, manège enfant, jeu de tir, jeu de pinces et casino.

- **Dimanche 29 Janvier 2012**

Concert du nouvel an par l'orchestre d'harmonie de Lille Fives « OHLF » et galette des rois offert par l'UCAF



*Une rencontre organisée par l'Union des commerçants, aidée de l'association Roubaix Côté Commerce.*

**M**ercredi a eu lieu l'apéritif des commerçants au restaurant La Piazza, qui a rouvert ses portes rue des Fabricants après un incendie.

Les commerçants du centre de Roubaix se sont retrouvés pour un moment convivial, mercredi dernier au restaurant La Piazza. L'occasion de se réunir pour discuter mais aussi pour inviter d'autres commerces qui ne sont pas encore adhérents à l'**Union des**

**commerçants.** Cette année, le traditionnel apéro s'est déroulé au restaurant la Piazza, symbole fort pour les commerçants du centre de Roubaix : « Après l'incendie du restaurant sur la GrandPlace, le 5 septembre 2010, il y a eu un véritable élan de solidarité du côté des commerçants », explique **Jean-Marc Daël.**

Lors de cette soirée, il a remis au patron du restaurant un chèque du montant collecté lors de manifestations organisées par l'Union des commerçants. L'association **Roubaix Côté Commerce** a également informé de la mise en place d'une page Facebook ainsi que d'un site internet qui se veut dynamique. L'idée de créer des temps techniques à thèmes avec des professionnels fait aussi son chemin. Rendez-vous donc sur le site internet pour des portraits, des bons plans, des offres et de l'actualité sur Roubaix.w [www.roubaixshopping.com](http://www.roubaixshopping.com)


**LILLE : Éduquez vos papilles avec des soupes de chefs**


*Salima teste la soupe proposée par le Basilic Café, et essaye de deviner chaque ingrédient ayant permis de la préparer.*

**D**e loin, on ne voit que deux marmites fumantes. Mais la curiosité l'emporte et les gourmands de passage sur le Parvis des

Justes, à l'angle des rues des Tanneurs et de Béthune, ne peuvent que s'arrêter.

« Goûtez ma soupe » est une initiative du **Groupe Acteurs Économiques de Lille Centre (Gael)** dans le cadre de la semaine du goût, du 17 au 23 octobre. De mercredi à vendredi, de 11h à 13h, vous pouvez donc tester l'une des soupes proposées par les restaurants Clément Marot, Basilic Café, la Petite Table et l'Orange Bleue. Le but : découvrir les ingrédients qui les composent, et tenter de gagner un dîner gastronomique ou des bons d'achats. « C'est sympa, ça redonne le sens du goût et on se rend compte qu'on a du mal à retrouver les ingrédients »



**A** lors que la Ville s'apprête à donner une réponse aux problèmes de circulation de la rue de la Cloche (centre-ville), Gilles Delamarre remonte au créneau concernant la rue de Tournai. Et évoque une nouvelle pétition de la part des commerçants.

8



*Installé rue de Tournai, derrière l'église, Gilles Delamarre a vu partir les voitures. Mais il n'a pas vu revenir autant de piétons.*

**Pourquoi continuez-vous à réclamer la réouverture à la circulation de la partie piétonne de la rue de Tournai ?**

>> Toujours pour ramener de la clientèle en centre-ville et toujours pour pouvoir faire une liaison entre la place de la Résistance et la Grand'place. Je crois qu'il faut faire comprendre à la mairie qu'à force d'interdire les voitures, il n'y en a plus. Et quand il n'y a plus de voitures, il n'y a plus de clients. Ça ne sert à rien de se retrouver avec des beaux secteurs piétonniers comme on a aujourd'hui s'il y a moins de monde. À Lille, Madame Aubry a décidé de faire de la Grand'place un lieu de rencontre entre piétons, voitures et vélos ; il n'y a pas de raison qu'à Tourcoing on interdise les uns pour faciliter les autres. On a aujourd'hui retrouvé du stationnement, il faut que l'on puisse retrouver de la circulation.

**Au printemps, avec l'Union commerciale, vous aviez lancé une pétition, envisagez-vous une nouvelle mobilisation ?**

>> Oui. Je crois qu'elle est prévue très prochainement. Une nouvelle pétition est prête. J'ai déjà rencontré des commerçants prêts à nous suivre.

**Au printemps, l'Union commerciale avait signé une charte avec le centre commercial et la Ville, celle-ci a-t-elle déjà porté ses fruits ?**

On est tous au pied du mur. Cela ne va peut-être pas encore faire parler du centre de Tourcoing de manière positive, mais il faut que l'on marque le coup.

**Dans les prochains jours, la mairie devrait annoncer un changement de sens de circulation des rues Ribot et Desurmont, pour résoudre les problèmes de circulation rue de la Cloche, est-ce une bonne idée ?**

>> Cela a été demandé par un commerçant (Lire l'encadré). C'est une proposition très intéressante. Mais elle ne l'est que si la rue de Tournai change en même temps. Il faut absolument que le problème de circulation soit rapidement enterré dans le centre de Tourcoing. On a autre chose à faire que de parler toujours de la même chose. Les échos que nous avons de l'extérieur ne sont pas bons. Il faut redonner aux gens l'envie de revenir dans le centre de Tourcoing.

**Selon vous, l'Union commerciale du centre-ville est-elle encore entendue à la mairie ?**

>> Je dis souvent que l'on est écouté. Entendu, c'est autre chose. Le problème de l'Union commerciale du centre-ville, c'est qu'elle est en train tout doucement de se fatiguer. Certains s'y battent comme des rois. Mais en face, on n'a pas l'impression d'avoir des gens qui nous entendent. Il n'est pas normal de lire des informations dans la presse, sans jamais que l'élue au commerce ou notre maire nous rassemble.

**Pensez-vous que le commerce se porte mieux depuis l'ouverture de l'Espace Saint-Christophe ?**

>> Pas du tout ! Il faut se demander pourquoi les grandes franchises ne sont pas venues dans le centre de Tourcoing. On s'attendait à ce qu'elles arrivent avec l'ouverture du centre commercial et on a été déçus. Quand je vois les grandes marques à Wasquehal, Roubaix, Villeneuve d'Ascq ou Lille, je me demande pourquoi on ne les a pas chez nous. Il faut que Tourcoing se bouge ! Tout le monde reconnaît que le parking, c'est bien ; que le cinéma, c'est bien ; mais le choix des magasins, on n'a rien de nouveau.

>> Je pense qu'il y a des ententes. Le seul problème, c'est qu'on n'a pas forcément les mêmes budgets pour travailler ensemble.





*Huit dessinateurs posent leurs crayons dans des commerces.*

**A** partir de demain et jusqu'à vendredi, dans le cadre du 10e festival du dessin de presse et d'humour et de la caricature, huit dessinateurs investissent de nombreux commerces du centre-ville pour vous croquer.

C'est désormais un rendez-vous incontournable du festival. A partir de demain, au restaurant, au bistrot, chez l'opticien, chez le marchand de chaussures ou encore à la boucherie, le client a droit à sa caricature en plus du plat du jour, de l'apéro, d'une paire de lunettes, de pompes ou d'un filet de boeuf. Et c'est

gratos ! Ces trois journées d'animation sont réalisées en partenariat avec **l'Union commerciale du centre-ville**. « Le client repart avec un dessin offert par son commerçant. C'est toujours un grand moment d'humour dans nos commerces », se félicite Géraldine Catteau, présidente de l'Union commerciale. Côté ambiance, inutile de vous faire un dessin. Huit personnages hauts en couleur seront présents : Rafagé, un dessinateur de presse originaire de Belgique adepte de l'absurde ; Jidé Lius, également dessinateur de presse et passionné de science-fiction ; Jépida, un fidèle de la semaine de la caricature qui, sur son site internet, se revendique « distractologue » ; Roth, un illustrateur et caricaturiste lui aussi déjà passé par Tourcoing ; Tassuad, un autre dessinateur de presse primé l'an dernier au festival de Saint-Just-le-Martel ; Mouss, un dessinateur de BD ; Viot, dessinateur d'histoires et illustrateur ; et enfin Ydel, le régional de l'étape, membre de l'association 49+ la BD francophone à qui l'on doit le festival.

Bref, une bande de joyeux drilles pour vous servir. Et qui n'ont pas leur crayon dans leur poche. Ils seront également présents ce week-end à l'hospice d'Havré, aux côtés d'une trentaine d'autres dessinateurs venus de France et d'Europe pour ce 10e rendez-vous du festival du dessin de presse et d'humour et de la caricature.

**L'**Union commerciale de Tourcoing Centre approuve la décision municipale de rouvrir la rue de Tournai à la circulation (« La Voix » du 17 novembre), une mesure qu'elle réclamait depuis des mois.

"Nous espérons que maintenant, avec nos parkings existants et la circulation apaisée, le commerce pourra se redynamiser avec les commerçants en

place et les nouveaux arrivants", déclarent les représentants des commerçants.

Approbation, aussi, à L'UMP locale "satisfaite que la municipalité soit revenue sur sa position et qu'elle ait décidé de rouvrir la rue de Tournai". L'opposition estime qu'il est "urgent pour la survie du commerce de faire revenir à Tourcoing des clients qui n'y viennent plus depuis des années".





## COMINES : Ce week-end, le salon ARTECOM a pour thème « Le cabaret »



Alain Detournay, Pascal Legrand, Joël Masquelier et Hubert Masson présentent le 6e salon ARTECOM.

La sixième édition du salon ARTECOM, organisée par l'association des commerçants Lys.com, en partenariat avec la municipalité cominoise, veut attirer un public de plus en plus nombreux. Le thème choisi pour ce week-end, « Le cabaret », réserve de belles surprises ces samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures, à la salle Louis-Aragon (entrée libre).

En mars 2009, le cinquième salon ARTECOM et ses « Carnavals du monde » avait accueilli environ 2 000 visiteurs. Cette année, les 29 exposants veulent encore battre des records ! Il faut dire que, comme le précise le maire, Alain Detournay, « c'est grâce à ARTECOM que les commerces cominois peuvent continuer à travailler. C'est le moyen de faire connaître leur savoir-faire et de montrer le dynamisme de l'association commerciale. » C'est pourquoi les commerçants et artisans, qui sont heureux de s'y retrouver, soignent particulièrement

l'ambiance. La troupe du Royal Palace de Menin sera présente tout le week-end. Elle alternera danses et imitations de travestis durant de courts shows de trois minutes toutes les demi-heures. Samedi, le duo Magic Style, avec Richard et Patrick, complétera l'animation. Quant à l'association Lys.com, en plus d'une dégustation de beaujolais, elle proposera sandwiches et gâteaux, ainsi que son tout nouveau cocktail spécialement conçu pour ces deux jours de fête. Le tirage de la tombola permettra à quinze couples de gagner un dîner-spectacle au Royal Palace. D'autres surprises attendent les visiteurs...

### Les commerçants participants

Voici la liste des commerçants et artisans participants : 1000 et 1 couleurs (peinture, décoration) ; MV Logo (graphisme) ; Ylang (esthétique à domicile) ; Confort et intérieur (meubles) ; Fil.com (mercerie) ; Croin Camille (décoration d'intérieur) ; Banque populaire du Nord ; Optique du Beffroi ; Garage Beaumont ; Mary Flore (fleurs) ; Photo Taucrez ; Eurl Verdière (peinture) ; Guillaume VDM (design) ; Max VDM (marbrerie) ; Votre coiffeur à domicile ; Boucherie Courouble ; Sarl Oosterlinck (travaux) ; Colmot Sécurité ; Estelle Lingerie ; Bijoux Amblard ; Axa Assurance ; Boulangerie Debruyne ; Point Virgule (quincaillerie) ; Exotique Fleurs ; Evasion et Découverte (agence de voyage) ; Celval Distribution (électro-ménager) ; Lys.com ; Roche (cannage de chaises) ; Barrau Cycles ; Royal Palace. • Ces samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures, à la salle Louis-Aragon (entrée libre).





## COMINES : Les commerçants ont fait de leur salon un cabaret ouvert deux jours

11



Les très nombreux visiteurs ont particulièrement apprécié les prestations de la troupe du cabaret Royal Palace de Menin.

**G**âce aux refrains de Dalida et aux danseuses peu vêtues, le sixième salon ARTECOM, qui s'est tenu samedi et dimanche, devrait dépasser les 2 000 visiteurs. Pendant deux jours, tout a été fait pour que ce salon ne soit pas qu'un alignement de stand mais un vrai divertissement.

Comment mettre frigos et sèche-linge au goût du cabaret ? Franck Meersseman a préféré la simplicité pour vanter sa boutique Celval distribution, ouverte depuis un an rue d'Hurlupin : « Dès que je suis arrivé, je me suis inscrit dans **l'Union commerciale**, explique-t-il. Il n'y a que comme cela qu'une ville peut conserver un commerce de proximité dynamique. » Depuis samedi, le vendeur d'électroménagers a eu quelques touches, des clients potentiels. Mais parmi les 29 exposants, l'enjeu est davantage d'être connus, reconnus et identifiés.

On ne vient pas à ARTECOM, dans la salle Aragon, pour exploser son chiffre d'affaires. Mais l'événement, soutenu par la municipalité, fédère une profession qui se prend en pleine figure la crise économique.

« Je pense que l'on va dépasser les 2 000 visiteurs du précédent salon, lance **Joël Masquelier, le président depuis janvier de Lys. com, l'union commerciale de Comines** qui organise ce rendez-vous. Pour la première fois, nous avons une animation avec le Royal Palace et je crois que le thème du cabaret a inspiré beaucoup d'idées aux participants. » En effet, dans le grand espace occupé par Mary Flore, l'ambiance est particulièrement soignée : « Je m'amuse, j'adore aménager mon stand », confie Catherine, la gérante. Elle n'a que quelques mètres à faire de son magasin à la salle des fêtes. Mais ARTECOM attire des commerçants et artisans de plus loin. Comme Jean-Michel Roche, spécialiste du cannage et rempaillage installé à Roubaix : « Je viens à ce salon depuis le début, cela me fait un peu de publicité. Je travaille surtout grâce au bouche à oreille. » En voyant défiler du monde dans les allées, Philippe Descamps puise des idées. Lui, qui tient une agence de voyage, est également président de la jeune union commerciale de Bousbecque (28 membres). Il effectue avec ses collègues un travail de fond pour que sortent des projets proches de celui de Lys. com : « Nous sommes dans la phase de communication pour nous faire connaître de la population. Après, nous pourrions peut-être proposer un rendez-vous festif annuel. »





Le stand de maquillage de l'Institut de beauté Béléza de Wervicq a rencontré un vif succès.

**D**imanche après-midi, près d'un millier de visiteurs se sont pressés dans la salle du Pont-Frontière, à l'occasion de la deuxième édition du salon des commerçants et artisans wervicquois. ...

Entre les subtils effluves de charcuterie et de boulange, se mêlant sans complexe aux odeurs suaves des étals de cosmétiques, quelques stands de vêtements et de babioles affriolantes ont contribué au bonheur d'un public en quête de cadeaux pour les fêtes de fin d'année. « Après une période d'inactivité, l'Union commerciale a été redynamisée par quelques commerçants et artisans soucieux de promouvoir leur savoir-faire à travers toute une série de manifestations promotionnelles. Avec 28 exposants,

cette seconde édition du salon de l'UCAW permet également de séduire une nouvelle clientèle, tout en affichant la créativité, le sérieux et la compétence qui animent la plupart de nos adhérents. Le succès d'aujourd'hui prouve qu'il y a de l'avenir pour le commerce de proximité » indique **Muriel Billiet, présidente de l'UCAW**. Pour Annie Deltour, adjointe au commerce et à l'artisanat, « les efforts de la municipalité afin de pérenniser et d'intensifier le tissu économique du centre-ville commencent à porter leurs fruits. Les responsables de l'UCAW ne manquent pas d'idées et fondent beaucoup d'espoir quant à l'avenir à court et moyen terme du secteur économique local. Nous sommes à leur écoute en permanence afin de les aider et les conseiller dans leurs démarches ».

Au cours du défilé de mode, la tension monta d'un cran lorsque des mannequins amateurs - plus ou moins dénudés - firent étalage de leur sens du spectacle, en présentant les produits de quelques boutiques d'habits et de lingerie fine. Du toilettage pour chiens aux métiers de bouche, de la restauration de meubles à la création de bijoux ou aux compositions florales, le public n'a eu que l'embaras du choix et a (re) découvert pour l'occasion qu'à Wervicq, autant qu'ailleurs, quand on veut on peut...



## SECLIN : De nouveaux diplômés au Lycée des Hauts de Flandre



**M**ardi soir, Hubert Clerault, proviseur du lycée des Hauts de Flandres de Seclin a organisé une manifestation au cours de laquelle 54 élèves ont reçu leur diplôme du baccalauréat professionnel dont 21 avec mention.

Trente pour cent d'entre eux ont décidé de poursuivre leurs études dans le but d'obtenir un brevet de technicien supérieur (BTS). Le proviseur de l'établissement seclinois a souligné, avec

satisfaction, les bons résultats obtenus par les lycéens.

### Cent pour cent...

Les sections secrétariat, vente et commerce ont obtenu cent pour cent de réussite à l'examen et soixante-quinze pour cent pour la formation en maintenance industrielle. Les diplômés ont été remis en présence des parrains de promotions : **Michel Spotbeen, président de l'Union des commerçants et artisans de Seclin**, et Jean-Michel Maurizi, président directeur général du groupe Maurizi de Lesquin, spécialisé dans la fabrication de portes et de portails automatisés.

Le maire, Bernard Debreu, a félicité les jeunes diplômés et leur a adressé un message d'espoir dans un contexte de crise où l'emploi est une véritable préoccupation.



*Christine Nollet, de la papeterie Au Ptit Détail, a encaissé son premier billet en francs avec une certaine émotion.*

**J**usqu'au 1er janvier, vous pouvez écouler vos anciens francs chez 29 commerçants de la ville. Une grande première pour l'**ACAH (Association des commerçants et artisans halluinois)** qui espère attirer du monde grâce à cette opération dans la course aux cadeaux de Noël.

Si, comme cette cliente du Ptit détail, votre mari a eu un jour la lubie d'encadrer un billet de 50 francs, c'est le moment de flamber ! Jusqu'au 1er janvier 2012, les francs font leur retour chez près d'une trentaine

de commerçants halluinois. Une grande première pour l'ACAH et sa présidente, Christine Nollet.

Pour cette opération, l'union commerciale d'Halluin s'est associée à celle de Leers qui organise la même opération. Avec une particularité pour les deux villes frontalières : les commerçants participants récupèrent les francs français et les francs belges. « Ce n'est pas évident à mettre en place car ça demande une double gestion sur le plan de la comptabilité. Et c'est de l'argent qu'on n'encaisse pas tout de suite... Mais chacun joue le jeu. Cela évite aux clients de devoir se rendre à la Banque de France et ça fait venir du monde », explique Christine Nollet qui vient d'encaisser son premier billet de 100 francs. Celui à l'effigie de Paul Cézanne. Seuls les billets de 20, 50, 100, 200 et 500 francs français sont acceptés ainsi que ceux de 100, 200, 500, 1 000, 2 000 et 10 000 francs belges. En février, il sera trop tard pour échanger vos vieux billets à la Banque de France. Pour les francs belges, aucun délai n'est fixé pour le moment. Une opération identique avait déjà été organisée en 2008 à Leers. En deux mois, les commerçants avaient récolté pas loin de 10 000 francs, l'équivalent de 1 500 euros. Détail pratique pour préparer vos achats, les commerçants ne rendent pas la monnaie sur les billets. L'union commerciale, qui est passée de 43 à 105 adhérents depuis 2008, prépare en parallèle sa traditionnelle fête de Noël. Le Père Noël ne sera pas attendu sur le clocher cette année mais au marché le 17 décembre et dans les rues de la ville où il déambulera en calèche. Les enfants seront invités à un grand concours de dessin.



## TOURCOING BLANC SEAU : Sans travaux, c'est Noël pour les commerçants

**S**oulagement général chez les commerçants de la rue du Blanc Seau. Avec 4 mois d'avance, les travaux de voirie se terminent et l'axe a été rouvert à la circulation des voitures et des bus. Du coup, dans les boutiques, c'est déjà Noël...

« Tout le monde râle. Pour une fois qu'il y a une bonne nouvelle ! » Mieux même : rue du Blanc Seau, « c'est Noël ! », sourit **Brigitte Dejardin, présidente de l'union des commerçants du quartier**, relancée il y a 4 ans. Une dizaine d'adhérents des rues du Blanc Seau et adjacentes, qui retrouvent le sourire après un an de travaux. Sur les réseaux d'eau et de gaz avant la voirie, depuis avril dernier. Le chantier n'est pas tout à fait levé - restent quelques finitions - mais l'axe a rouvert à la circulation, avec 4 mois d'avance sur le calendrier, pile avant les fêtes de fin d'année. « On est content de les retrouver nos automobilistes ! » Les bus aussi qui seront eux aussi de retour, dès le 5 décembre, avec une fréquence accrue. Pendant le chantier, la ligne (n° 15) était déviée par les boulevards Gambetta et d'Armentières via le Fresnoy. Pas besoin d'être un as en géographie pour comprendre que « ça faisait une sacrée trotte » pour rejoindre ces commerces qui ont « beaucoup souffert » pendant les travaux. À commencer par Émile Castellano, boulanger qui s'est installé tout juste un mois avant le début du chantier. Et a dû jeter beaucoup d'invendus. « C'est vraiment pas normal », dit-il, alors que son épouse regrette un mauvais fléchage des commerces.

### **Autant de stationnement... mais moins de tolérance**

Cependant, tous reconnaissent que « le chantier a été bien géré, par tranches pour avancer au mieux », dans les termes de Jean-Pierre Engels, photographe qui a profité du nouveau visage de la rue pour refaire la façade de son studio. Avec ses collègues, il salue aussi le dialogue avec les responsables de la mairie et de l'entreprise en charge des travaux. Ceci dit, tout n'est pas rose non plus. Les ralentisseurs n'ont

finallement pas été installés jusqu'au bout de la rue et « le soir, ils roulent comme des malades ! », raconte Dominique Thais, qui tient un café. Elle relance aussi « un vieux débat » : le stationnement des deux côtés de la rue. « C'est un manque à gagner pour les commerçants. le client qui ne trouve pas à se garer fait demi-tour et va ailleurs » . Cependant, le nombre de places autorisées a été maintenu. C'est la tolérance des arrêts sur les trottoirs qui ne tient plus et les PV de la police municipale pleuvent. Comme dans d'autres quartiers, une zone bleue serait dans les cartons. « On n'est pas contre, annonce la présidente. Mais c'est sûr, ça ne plaira pas aux habitants... » En tout cas avec une rue toute neuve, l'union commerçante nourrit de nombreux projets. Après son opération pour les fêtes (lire ci-dessous), elle pourra aussi relancer sa grande braderie, dans de bonnes conditions, le 1er avril prochain.

### **Un calendrier et un jeu concours pour les fêtes de fin d'année**

Cette année, « ils se sont lâchés ! » Le restaurateur avec son fouet, le tailleur avec son mètre, le boulanger qui joue du violon avec un couteau à pain... Chacun avec son outil de travail et un large sourire, les adhérents de l'union commerciale du Blanc Seau ont pris la pose pour leur calendrier 2012. L'an dernier, déjà sous l'objectif du portraitiste Jean-Pierre Engels, la première édition était « nettement plus sérieuse », avec des photos des équipes de chaque commerce. Cette fois humoristique, le calendrier « reflète bien la bonne humeur de tous les adhérents », avance le photographe. Il a été tiré à 1 500 exemplaires et sera distribué gratuitement aux clients pendant l'opération des fêtes de fin d'année, du 6 au 31 décembre. À cette période, l'union commerçante lancera un grand jeu concours. Des tickets seront à remplir avant un tirage au sort qui permettra de remporter un vélo électrique, un séjour en relais château et beaucoup d'autres cadeaux.



**L'**union commerciale de la rue de l'Épeule se porte de mieux en mieux ! ». **Nathalie Desfrennes occupe le fauteuil de présidente** que Maria Fontan détenait naguère. Et avec une cinquantaine d'adhérents, elle se dit représentative des commerçants du quartier. Et se bat en leur nom pour montrer « que la rue de l'Épeule est encore pimpante et qu'elle se défend ».

Celle qui, avant tout, tient la quincaillerie du quartier, dit sa volonté « d'intervenir dans toutes les situations où il peut y avoir un préjudice commercial ». Comme, par exemple, quand des travaux peuvent contrarier une activité éprouvée par le contexte économique général. « On ne peut pas subir une rue barrée », insiste-t-elle. Cette préoccupation avait été exprimée lors de la dernière assemblée générale de l'association, fin octobre.

Prétendre, comme le laisse entendre Maria Fontan, qu'il n'y a plus d'animations commerciales dans le quartier laisse songeuse Nathalie Desfrennes. « Il y a le calendrier de fin d'année, des gadgets pour les clients, on a fait les sosies, la fête des mères... C'est bien beau de mettre une fanfare dans un quartier, mais ce n'est pas cela qui aide le commerce ! » Que l'on se questionne sur des manques dans l'offre commerciale, la présidente de l'Union commerciale assure qu'il faut effectivement y travailler. Que la collectivité préempte des cellules, y compris la boulangerie qui a fermé après un ras-le-bol de son exploitant, « ce n'est pas une solution car cela contourne le problème » autrement dit, la question de la sécurité. Des sujets qu'elle dit vouloir, comme ce fut le cas lors du récent conseil municipal décentralisé, travailler avec la ville et ses élus. Sans taire les préoccupations des commerçants



## CROIX : Les commerçants de la rue du Professeur Perrin ravis de la nouvelle voirie, mais à quel prix ?



**Les commerçants sont ravis d'avoir une rue plus belle, mais certains y ont laissé des plumes.**

**M**ardi matin, rue du Professeur-Perrin, on pouvait voir d'un côté les décorations de Noël se mettre en place et de l'autre les travaux d'aménagement de la voirie s'achever (le chantier doit être terminé le 10 décembre). Mais depuis le 2 juillet, date de début des travaux, les commerçants de cette rue et de ses perpendiculaires ont beaucoup souffert de l'impossibilité de passage. Si les ouvriers se sont montrés agréables et prévenants, les clients ne sont pas venus jusqu'aux commerces.

Les commerçants de la première partie de la rue Perrin ont été ceux qui ont souffert le plus car ils ont subi la première et la seconde tranche de travaux.

Corine Maluta, des Vitrines d'Hubert, n'a pas constaté de perte de chiffre mais a regretté la saleté et les difficultés de stationnement engendrées par le chantier. Caroline Verleene (fleuriste, Aux Jardins de Léa) venait de reprendre le magasin quand les travaux ont commencé. Juillet et août ont été très durs, mais la reprise s'amorce. Camille Blanc (salon de coiffure Philippe D.) n'a pas apprécié de voir toutes les poubelles de la rue rassemblées devant son magasin chaque jour de ramassage, avec les odeurs associées. Arnaud Ducourant (Tabac le

Corona) a vu son activité presse et tabac s'effondrer sur 6 mois. Sa réserve de trésorerie est devenue un découvert bancaire. M. Lecuiller, pharmacien, constate le mal pour un bien qu'ont représenté ces travaux. Mais lui aussi a perdu du chiffre d'affaires. Parmi ceux qui ont le plus souffert, il y a Chantal Honoré (magasin Blue Jeans). En août, ses rentrées ont été divisées par deux. Depuis, elle reste à 36 % de baisse mensuelle. Même sentiment pour Jacky Vercaigne (Pièces auto), dont les clients ont cru voir le magasin fermé. Impossible pour lui de rentrer et sortir les voitures avec la gêne des travaux. Donc 35 % de perte de chiffre. Idem pour le restaurant Le Gourmet de Croix qui a vu son trottoir démolir au point d'empêcher les clients d'entrer. Sans compter les nuisances sonores. Obligé de fermer, le commerce essuie 30 % de perte.

Un recours ?

Autre facteur de gêne pour les commerces, la saleté. Le sable est entré partout : façades et intérieur. À ce titre, les commerçants vont demander à la municipalité de prendre en charge leurs travaux de ravalement de façades. **Olivier Suppa, président de l'Union des commerçants de Croix**, étudie avec une quarantaine de commerçants la possibilité d'un recours collectif d'indemnisation. Chacun peut agir de son côté, mais les coûts d'avocat et les avances d'expertise seront lourds à supporter pour tous. Au-delà de 20 % de perte de chiffres d'affaires, LMCU peut se retrouver dans l'obligation de compenser cette perte. Dès la fin des travaux, les commerçants vont se réunir pour décider des possibilités qui leur sont proposées par leurs syndicats respectifs et l'Union des commerçants. Agir est devenu vital pour leur survie.





# SAINT OMER SAINT POL



## Groupement des Commerçants et Artisans Arquois

Dominique Delplanque a été élu président du groupement des commerçants et artisans arquois

17



*Dominique Delplanque est le nouveau président des commerçants arquois.*

**A**près avoir quitté Arc International, Dominique Delplanque, avait créé son entreprise de chauffage-sanitaire qu'il a cédé dernièrement. Il accompagne son repreneur jusqu'à la fin d'année.

**Au cours de l'assemblée générale des commerçants et artisans arquois**, mercredi, il a été élu président de l'association.

Depuis combien de temps êtes-vous entré à l'association ?

« J'adhère depuis peu mais dès que je suis arrivé j'ai pris conscience des problèmes rencontrés par les commerçants du centre-ville, terme peu approprié car nous sommes tous installés un peu partout. Par contre, bien qu'ayant revendu mon entreprise, je ferai en sorte de rester commerçants - artisan à Arques. J'ai des projets que je ne souhaite pas dévoiler dans l'immédiat. »

L'an dernier vous vous êtes beaucoup occupé d'Arques Shopping. Qu'apporte ce magazine ?

« Il permet aux commerçants et artisans arquois de communiquer dans une zone de proximité à un tarif intéressant. 25 000 exemplaires sont distribués à Arques, Saint-Omer, Longuenesse, Blendecques, Wizernes, Hallines, Renescure... Le magazine est un outil de promotion du chèque cadeau qui est à dépenser chez un commerçants du groupement. Je suis persuadé que la sauvegarde de nos commerces sera lié à la perennité du chèque. » Étendre le chèque cadeau

Quels sont vos projets au sein de l'association ?

« Nous voulons informer davantage les nouveaux adhérents et ceux qui n'ont pas compris l'intérêt du chèque cadeau. Celui ci permet même d'aller au restaurant, d'acheter le pain ou la viande ! La richesse associative culturelle et sportive de la ville va être utilisée ! Nous allons proposer des chèques cadeaux aux associations et aux comités d'entreprise. La nouvelle formule pour la foire commerciale qui aura lieu en même temps que le salon des arts de la table dans la salle du COSEC présente plusieurs avantages. Tout d'abord nous n'aurons plus de frais d'installation d'un chapiteau sur la place.

Nous aurons un grand espace couvert chauffé. Nous pourrons varier les exposants pour attirer le public. La ville a décidé de déléguer un manager de centre-ville qui fera le lien entre les commerces et le projet de la municipalité qui ne devrait pas aboutir avant 7 ou 8 ans.

Que fait on en attendant ?

La bataille s'annonce rude mais on s'en donne les moyens ! »

Composition du bureau : président Dominique Delplanque, vice-président Thierry Vanthournout, trésorier Christophe Vanholme, trésorier adjoint José Gonçalves, secrétaire Patrick Boulet, secrétaire adjoint Étienne Charlet.



## SAINT POL SUR TERNOISE : Spectacle de marionnettes, patinoire, contes de Noël pour animer Saint-Pol

**C**ôté animation, à Saint-Pol, c'était plutôt morne plaine depuis quelque temps. Mais les affaires reprendront le 6 décembre avec un spectacle de Saint-Nicolas pouvant accueillir 450 enfants.



**Il n'y avait pas eu de patinoire à Saint-Pol l'an dernier.**

Dès 17 h 30 le mardi 6 décembre, les enfants de la commune seront accueillis à la salle des fêtes avec une brioche et un jus de fruits. Un spectacle de marionnettes par la compagnie Micro Mega de Bruay-La Buisnière, La Glissade du père Noël, leur sera présenté. « C'est un spectacle qui sensibilisera les enfants au tri sélectif », précise Annie Confrère, adjointe en charge des manifestations et des fêtes. Puis saint Nicolas viendra les chercher avec des friandises et des lucioles pour ensuite parcourir les rues de la ville en admirant les illuminations. Tout cela en musique avec l'harmonie de Saint-Pol. Animation gratuite et sans inscription. Patinoire synthétique

Il n'y en avait pas eu l'année dernière, elle fait donc son grand retour. Une patinoire de 150 m<sup>2</sup> sera installée du 16 au 31 décembre devant la mairie. « Elle est plus petite car j'ai voulu qu'elle soit synthétique, sans électricité ni eau, comme celle que j'avais vue au marché de Noël de Tournai, note Annie Confrère. C'est surtout par respect pour l'environnement, mais aussi pour les riverains, qui n'en pouvaient plus du bruit du moteur qui faisait de la glace toute la nuit il y a deux ans. » Les quatre associations caritatives de la commune, les Restos du coeur, le Secours populaire, le Secours catholique et la Croix-Rouge devraient gérer les ventes de

tickets et se partager ensuite les bénéfices. La patinoire sera accessible tous les jours de 14 heures à 19 heures, sauf le 25 décembre. « Et selon les demandes et la météo, il y aura peut-être une ou deux nocturnes », glisse l'adjointe. Le calendrier de l'Avent géant, orné de tableaux de l'association APART, sera exposé en fond. Mais pas de marché avec des chalets cette année car « l'an dernier, c'était un fiasco », estime Annie Confrère.

**La tombola de l'Union commerciale (UCIA)** aura lieu courant décembre, avec des lots à gagner durant tout le mois et un grand tirage le 28 pour remporter un voyage. Le dimanche 18 décembre, les commerçants participeront à l'animation festive de la commune. Ils ouvriront leurs portes et distribueront des tickets pour la patinoire et le cinéma à leurs clients. Une calèche circulera dans la ville, ainsi qu'une fanfare déambulatoire, de 14 h 30 à 19 heures. À 15 h 30, à l'église, les Baladins des temps jadis liront des contes de Noël, accompagnés en musique par Anne Grandsir, directrice de la chorale du Saint-Polois et François Lecouffe, président des Amis de l'orgue. Noël... et après ?

Passées les fêtes de fin d'année, d'autres manifestations sont prévues par la municipalité. La foire agricole de mars sera reconduite. « Elle a été relancée par l'ancienne municipalité et ça a beaucoup plu, il n'y a pas de raison de ne pas le refaire en essayant toujours de l'améliorer », note l'adjointe aux manifestations. La fête de la Musique est prévue le samedi 23 juin, avec des animations en centre-ville l'après-midi et un gros concert le soir à la salle des fêtes. L'orgue restauré de l'église sera béni le 1er avril et inauguré en grande pompe le 1er juillet. Pour le 14 juillet, la mairie a plusieurs idées.

Et 2012 verra un événement de taille à Saint-Pol : le 60e anniversaire des Pères la joie. « Le calendrier des fêtes sera bientôt terminé, nous verrons en fonction des dates qu'il reste une fois que les associations l'auront rempli. » Le 31 mars, les Boucles de l'Artois feront leur arrivée rue de Canteraine. « Il faudra des commissaires, on va voir avec les associations. » Et Saint-Pol plage fera son retour sur la butte du parc du Château. Enfin, une exposition sur Bacler d'Albe est en préparation, pour le 15 septembre.

## PERNES EN ARTOIS : La 7<sup>ème</sup> édition du marché de Noël amène son lot de nouveautés ce week-end

19



**Comme chaque année, le père Noël distribuera des friandises entre les étals et se prêtera volontiers au jeu des photos.**

Comme chaque année depuis sept ans, la commission des fêtes et **l'union des commerçants** unissent leurs moyens pour concocter un marché de Noël au menu varié. En mettant les enfants au cœur des préoccupations, avec toujours plus d'animations.

C'est la dernière fois que le marché de Noël de Pernes a lieu en novembre. L'an prochain, la date du Téléthon étant repoussée d'une semaine, le marché aura lieu le premier week-end de décembre. Avec plus de 40 exposants, il est l'un des plus fournis du Ternois. Les idées cadeaux seront nombreuses : gravure sur verre, produits à base de lait d'ânesse ou de miel, jouets en bois, bijoux, écharpes, vins, etc. Les idées déco pour la table et l'arbre de Noël ne manqueront pas non plus.

Quelques associations caritatives de la commune s'installeront également. « Peuple humana, par exemple, arrivera la veille du marché avec des objets artisanaux fraîchement rapportés d'Afrique », annonce Jérôme Jossien, président de la commission des fêtes. Les parents d'élèves de l'école primaire, quant à eux, vendront des gâteaux, jacinthes et objets décoratifs pour récolter des fonds pour la classe de neige.

L'emplacement payant n'aura donc pas fait fuir les exposants. « Cette année, pour la première fois, on demande 15 E de frais pour exposer les deux jours, explique Jérôme Jossien. C'est parce que nous faisons appel à un gardien de nuit à partir de maintenant. Il se passe tellement de choses dans les salles des fêtes lorsqu'il y a des objets de valeur, on a préféré être prudent. » En plus des quatre chalets acquis l'an dernier par la municipalité, deux autres prêtés par Saint-Pol seront installés devant la mairie, « pour faire plus traditionnel », note Jérôme Jossien.

### Nouvelles animations

L'union des commerçants a prévu de nombreuses animations gratuites pour les enfants. La traditionnelle distribution de friandises par le père Noël sur le marché, les photos avec lui, la sculpture de ballons.

Et deux nouveautés : la calèche qui proposera des tours dans la commune, « avec de vrais chevaux et non des poneys, ce sera très rustique », promet l'adjoint aux fêtes et l'orgue de barbarie qui apportera une note musicale au marché. Les commerçants en profiteront pour lancer leur quinzaine commerciale « qui durera en fait un mois », avec de nombreux lots à gagner.

Samedi, l'inauguration des festivités se fera à 10 h 30 avec la participation de la chorale, sur le perron de la salle des fêtes à 18h, descente du père Noël et feu d'artifice à l'église, avec un vin chaud offert à la salle des fêtes ensuite, avant la démonstration du cracheur de feu à 19 h 30.

Et dimanche, l'harmonie donnera son concert de Noël à 10 h 30.

En parallèle au marché, l'artiste Michel Vendamme exposera comme l'an dernier à l'ancienne « maison Paulette », désormais maison des expositions, près de l'église, à deux pas de la salle des fêtes. •

Marché à la salle des fêtes, ouvert demain de 10 h à 22 h et dimanche de 10 h à 19 h 30.





## AIRE SUR LA LYS : Dix-septième marché de Noël sur la Grand'Place



*L'an dernier, la neige avait apporté une touche de poésie au marché de Noël airois. Et cette année?*

**L**e marché de Noël est organisé par l'office de tourisme et la municipalité en partenariat avec **l'union commerciale**, les commerçants et artisans avec le soutien du FISAC.

**Samedi 17 décembre.-** Toute l'après-midi, les Mascottes de Noël accueilleront... 16 h, à la salle de l'Amitié, hôtel de ville, concert de Noël de l'école de musique 18 h 30, inauguration du marché de Noël avec la participation des Musicos (percussions festives).

**Dimanche 18 décembre.-** À 15 h, arrivée du père Noël 15 h 30, à la salle de l'Amitié, hôtel de ville, concert de Noël donné par la chorale du Club Rencontre airois tout l'après-midi, le Quatuor Lumineux spectacle déambulatoire, un sculpteur sur glace...

**Mercredi 21 décembre.-** De 15 h à 18 h, les péripéties du Clown réalisant des sculptures en ballons.

Pendant toute la durée du marché de Noël : collecte de jouets neufs ou en bon état, au bailliage, au profit des enfants déshérités avec le concours du Secours populaire exposition à la galerie du bailliage « Un Noël fantastique et hors normes » sculptures réalisées par les enfants des écoles maternelles et primaires de la ville et travaux de l'école d'arts plastiques airoise manège pour les enfants chaque jour, le père Noël distribuera des friandises aux enfants sages à partir de 15 h stand de maquillage pour les enfants A la taverne de Noël, dégustation de crêpes ou de boissons chaudes visite guidée nocturne gratuite du beffroi (rendez-vous au bailliage du dimanche 18 au mardi 20 décembre à 17 h 30. Penser à réserver. Visite interdite aux moins de 12 ans).

Chaque jour, on peut déposer son bulletin, dans l'urne du marché de Noël, pour gagner un panier garni. Le samedi 17 et le dimanche 18, un panier garni de jouets et de friandises pour les enfants âgés de 2 à 12 ans sera à gagner.

Du 10 au 31 décembre : possibilité de gagner une vasque contenant de nombreux cadeaux (bouteille de champagne, mastelles, parfum, etc.) chez chaque commerçant partenaire de l'UCAA. Portes ouvertes chez les commerçants airois les dimanches 11 et 18 décembre avec de nombreuses animations : jeux gonflables, mascottes, barbe à papa, fanfare, lutin le 17 décembre et bonhomme de neige le 24 décembre. •

Retrouver les chalets de Noël et les animations du samedi 17 au mercredi 21 décembre. Ouverture samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 20 h, le lundi, mardi et mercredi ouverture de 14 h à 19 h.

Renseignements à l'office de tourisme,  
03 21 39 65 66. [www.ot-airesurlalys.fr](http://www.ot-airesurlalys.fr)  
[tourisme.aireslys@wanadoo.fr](mailto:tourisme.aireslys@wanadoo.fr) [www.ville-airesurlalys.fr](http://www.ville-airesurlalys.fr)





## AUDOMAROIS : L'opération « Soyez Open » sera reconduite en juin 2012

21



Les partenaires de l'opération se sont réunis pour dresser le bilan des actions et récompenser la gagnante du tirage au sort.

Les partenaires des animations commerciales qui ont accompagné la quinzième édition de l'Open de Saint-Omer se sont retrouvés dans les salons de l'hôtel du golf, mardi. Bilan des actions, projets pour l'Open 2012 et récompense de l'ultime gagnante étaient au programme.

L'opération « Soyez Open » invitait la population du territoire à découvrir la discipline et à participer à la fête, à l'occasion de cet événement golfique majeur de l'European Tour, organisé du 13 au 19 juin. Parmi les nombreuses actions, il y avait des tickets à gratter chez les commerçants et leur lot de places gratuites pour le tournoi.

Un tirage au sort parmi 1 700 coupons récoltés a offert un séjour au Best Western Aa Saint-Omer hôtel du golf. Monique Marcellin, la gagnante, a reçu son

sésame, mardi, des mains de Jean-Jacques Durand, le président de l'Aa Saint-Omer Golf club.

Animer le territoire

Il y avait autour de Xavier-Pierre Six, le directeur de l'Open, les partenaires associés au programme d'animations de l'édition de juin : la CCI Grand Lille, **Arques Shopping**, **Saint-Omer cité marchande**, la ville d'Arques et la ville de Saint-Omer. Satisfaits du succès de l'opération, ils ont décidé sa reconduction. D'autres associations de commerçants du pays de Saint-Omer y seront associées. Avec un objectif : profiter de la seizième édition de la grande fête du golf, du 11 au 17 juin 2012, pour animer le territoire. Le concours de vitrines et le jeu à gratter seront renouvelés. Ils seront ouverts aux commerçants non membres **d'Arques Shopping** et de **Saint-Omer cité marchande**, ainsi qu'à **l'association des commerçants de Longuenesse et aux commerçants de Lumbres**.

Les animations golf sur la place de Saint-Omer et à Arques seront reconduites. La possibilité de les organiser également à Longuenesse et à Lumbres sera étudiée.

La soirée moules-frites et la Night Fever sur la Grand-Place de Saint-Omer seront à nouveau programmées.

Enfin, les commerçants, cafetiers, hôteliers et restaurateurs participant à l'opération pourront s'initier au golf, le dimanche 27 mai. Une offre pour mobiliser un maximum de partenaires.



# FLANDRE INTERIEURE



**HAZEBROUCK : Patinoire, voiture à gagner... on en a le Noël à la bouche !**

22



**La patinoire de 300m<sup>2</sup> s'installera sur la Grand-place au début d'umois de décembre.**

**P**lus que douze jours avant le lancement d'« Hazebrouck sur glace », opération d'hiver concoctée par l'**Union commerciale**, la ville et l'office de tourisme. Au menu : patinoire, sculpture sur glace, vitrine de lots, marché, descente du père Noël, feu d'artifice, balades en calèche, musique... Avant-goût.

**En amuse-bouche, de la patinoire.-** Oyé, oyé, amis patineurs. Réjouissez-vous. Pour la quatrième année de suite (bon, d'accord, la première, ce n'était pas de la vraie glace !), une patinoire de 300 m<sup>2</sup> va occuper une partie de la Grand-place. Elle prendra tournure début décembre, ouvrira le samedi 3, pour un mois. L'an dernier, plus de sept mille paires de patin l'avaient foulée.

Des pros du patinage viendront faire pâlir les amateurs d'envie, à la faveur d'une démonstration de hockey sur glace le dimanche 11 et de patinage artistique le dimanche 18.

**En entrée, des huîtres.-** La « grande vente d'huîtres » préparée par le Rotary-club et l'Union commerciale est renouvelée elle aussi. Dégustation

sous chapiteau (chauffé), vente à emporter ou livraison. Le tout en faveur du Téléthon. « Penser aux autres en ces temps de fête, c'est important », insiste Éric Wallyn, président de l'Union commerciale et artisanale. Ce sera les samedi 3 et dimanche 4. Bon appétit !

**En plat de résistance, du marché de Noël.-** Une quinzaine de chalets ouvriront leur auvent les 16, 17 et 18 décembre, sur la Grand-place. Des exposants de la région et des produits en tout genre : objets de décoration, commerce équitable, bijoux, crêpes... et vin chaud, cela va de soi.

**Farandole de desserts.-** Reçu le visiteur, de Flandre et d'ailleurs (« Hazebrouck sur glace » a exporté sa campagne de publicité dans le Dunkerquois, le Boulonnais...) ? Pas grave, on sait que les Nordistes sont des « bouques à chuque » ! Alors voilà pour la farandole de desserts : de la sculpture sur glace le dimanche 18 (la reproduction de l'hôtel de ville en miniature l'an dernier avait fait fureur) du lâcher de ballons le mercredi 21 la descente du père Noël de l'église Saint-Éloi le vendredi 23 un feu d'artifice tiré de la Grand-place le dimanche 25 des animations musicales et des balades en calèche tous les week-ends des séances de maquillage et de photographie au côté du père Noël, à qui les enfants pourront aussi écrire leurs lettres et les poster dans la foulée près de la patinoire. « Il y aura des animations quasiment tous les jours de décembre », se réjouit Jean-Pierre Allossery, maire.

**Champagne !-** Les bulles couleront à flot, en particulier chez les personnes qui gagneront les trois voitures (contre deux les années passées) mises en jeu par l'Union commerciale, ainsi que de nombreux autres lots. Les bulletins de participation à la « Vitrine de lots » seront à retirer chez les commerçants partenaires. Qui distribueront aussi des tickets de patinoire gratuits.



## HAZEBROUCK : Polémique autour du feu d'artifice



En 2010, un nombreux public a assisté au « show laser ».

**B**onjour ! Je suis de "La Voix du Nord" et je fais un article sur le feu d'artifice. » ... À ces mots, Christophe Ruckebusch, le patron du café de Paris, lève les yeux au ciel. Le sujet fait polémique... Cette année, la ville d'Hazebrouck a décidé d'organiser le feu d'artifice de fin d'année le dimanche 25 décembre, à 19 h. L'année dernière, il avait eu lieu le dimanche... 26. Une date qui change tout. « Le 25, on est comme tout le monde, on passe la journée en famille. Il n'y aura pas un café ouvert, pas un restaurant », note Christophe Ruckebusch, dont l'avis est partagé par plusieurs cafetiers du centre-ville, également fermés le 25.

Pour Christophe Ruckebusch, il s'agit d'une animation « gâchée », dans le sens où elle n'aura pas de retombées sur le commerce local. « L'année dernière, on avait bien travaillé. C'était une soirée sympa et ça avait ramené du monde. » Il regrette le manque de concertation.

Du côté de la mairie, on se dit surtout victime du calendrier : malheureusement, le dimanche tombe le 25... « Or, on voulait couvrir une vaste période et, les week-ends précédents, d'autres animations sont prévues », précise Emmanuelle Deschildt, chargée de la coordination des animations de Noël à la mairie.

« On est contrarié de savoir que ça leur déplaît, note **Sylvie Tiberghien, secrétaire de l'Union commerciale**, mais on n'est pas décideur : c'est la mairie. Tout n'est pas forcément commercial et le feu d'artifice, c'est une animation de ville pour les Hazebrouckois, ce n'est pas forcément conçu pour aider les commerçants. On va laisser passer les événements et faire un bilan après. On verra pour l'année prochaine. Et puis on attend les suggestions des cafetiers ! » Christophe Ruckebusch, lui, propose d'organiser le feu d'artifice le week-end avant Noël. « On le ferait à 19 h 30 et les commerces pourraient ouvrir en nocturne jusqu'à 22 h », suggère-t-il. Une idée pour Noël 2012





## ARMENTIÈRES : Marché de Noël sur la Grand Place : des commerçants pas contents du tout



Quelques commerçants du centre-ville ont expliqué leur mécontentement hier matin.

**D**éjà l'année dernière, ils s'en étaient émus (mais peut-être pas devant le maire). De nombreux commerçants du centre-ville ont en travers de la gorge que le marché de Noël associatif s'installe, le week-end qui précède Noël (les 17 et 18 décembre), sur la seule place du centre-ville où il y ait encore des places de parking. Et qu'en plus, les chalets leur tournent le dos... Ils déplorent que le maire reste sourd à leurs doléances. Le maire, lui, tombe des nues et assure qu'il n'est pas sourd puisqu'il n'a jamais été sollicité.

« Ce qu'il faut comprendre, c'est que c'est le week-end le plus important pour les commerçants du monde entier. Alors, il n'y a pas de raison : à Armentières aussi ! » Jean-Jacques Defer est très en colère. Hier matin, dans son magasin de disques de la place du Général-de-Gaulle, viennent d'arriver d'autres commerçants pas contents : Valérie Jumelet (Shampoo), Patrick Doucet (pâtisserie du même nom), Cathy Perrard (Optique Barbry), Vianney Allard (La Boulange) et Sylvie Deruyter (friterie Time Chips). « Dès l'année dernière, on l'avait dit, s'insurge Patrick Doucet : pour les besoins du marché de Noël associatif, les 40 places de parking sont neutralisées du mercredi précédent au mardi suivant. Et c'est en plein dans la semaine qui précède Noël, qui est pour nous tous, la plus grosse semaine de l'année ! » Ce que les commerçants contestent, donc, c'est d'abord la date choisie : « Les années précédentes, quand c'était l'union commerciale qui s'en occupait, on faisait le marché de Noël quinze jours avant Noël : ça faisait venir les gens à Armentières et ça leur donnait l'idée de revenir ensuite pour faire leurs achats dans les jours qui précèdent le 25 décembre ! » précise Valérie

Jumelet. Autre grief, énoncé par Jean-Jacques Defer : « Pour le marché de Noël de l'union commerciale, il y a deux ans, les chalets commerciaux étaient disposés sur les trottoirs face aux vitrines. Mais les chalets du marché associatif organisé par la mairie, eux, nous tournent le dos ! Vu d'ici, c'est sinistre ! » Ce qu'ils proposent ? « D'abord, que, les années prochaines, on organise ce marché de Noël une semaine plus tôt, lance Jean-Jacques Defer. Et qu'on les installe plutôt sur la place Saint-Vaast ou près du Vivat. Ça évitera de geler des places de parking. Ou qu'au moins, les chalets ne tournent pas le dos aux façades ».

Le maire en colère aussi

Le maire, que nous avons sollicité hier après notre entrevue avec les commerçants mécontents, est, lui aussi très remonté... « D'abord, ils ne m'ont jamais formulé une telle demande. Lorsque, il y a deux ans, le président de l'union commerciale d'alors, Michel Marsch, m'avait demandé de mettre les chalets du marché commercial sur les trottoirs, j'avais accepté et ça nous avait même coûté 4 000 euros de plus. L'an dernier, l'union commerciale a renoncé aux chalets commerciaux. Soit ! Mais ses représentants ne m'ont fait aucune remarque sur le marché associatif que nous, nous avons continué à mettre en place » lance Bernard Haesebroeck. Ce dernier précise : « J'ai effectivement reçu une demande de rendez-vous de Jean-Jacques Defer. Et cette demande a été enregistrée. Je le recevrai prochainement. Mais qui me dit que M. Defer ou Mme Jumelet ne représentent pas qu'eux-mêmes ? » Le maire fait allusion à **l'union commerciale** qui est en sommeil depuis bientôt un an : « C'est à ça que ça sert, justement, une union commerciale : à permettre un dialogue permanent et constructif. En plus du fait que, si les commerçants armentierois se mettaient d'accord pour faire renaître une union commerciale, nous aurions droit aux 156 000 E des fonds FISAC qui nous permettraient de financer un salarié permanent, d'acquérir du mobilier pour les terrasses, de faire des aménagements d'accessibilité. »

Et de conclure, un peu amer : « Et ça permettrait aussi d'avoir des relations moins crispées avec certains commerçants ! »



## ARMENTIÈRES : Le dialogue se (re)noue avec le maire et l'union commerciale pourrait redémarrer



Pour finir, l'entrevue entre le maire et J.-J. Defer a été constructive.

**D**epuis notre article d'hier sur la polémique entre les commerçants et le maire, les choses se sont accélérées ! Jean-Jacques Defer a été reçu dès hier matin à 8 h 30 (ça n'a pas tardé !)

**par Bernard Haesebroeck qui a pris bonne note des réclamations à propos du marché de Noël et qui a fait valoir ses arguments. Dans la foulée, plusieurs commerçants se sont réunis chez le discaire armentierois. Une décision a été prise : Jean-Jacques Defer va prendre les choses en mains et, avec une dizaine d'autres commerçants, il entend relancer l'union commerciale dès janvier.**

1. À propos du marché de Noël. « Enfin, j'ai pu parler avec quelqu'un qui se déclare représentatif des commerçants » nous a commenté Bernard Haesebroeck, hier matin, après avoir discuté avec Jean-Jacques Defer lors du rendez-vous de 8 h 30, qu'il lui avait fixé la veille. Sur la polémique du marché de Noël, voici les principaux points évoqués entre les deux hommes à la lumière de ce que l'un et l'autre nous ont rapporté : 1. Pas possible d'imaginer d'installer le marché de Noël associatif devant l'hôtel de ville car ce serait incompatible avec la descente du père Noël (prévue dimanche 18 décembre en fin d'après-midi) et l'embrasement du beffroi. 2. Pas possible non plus de l'installer sur la pelouse de la place Saint-Vaast car, en hiver, la pelouse est détrempée. 3. Pour la disposition des chalets qui tournent le dos aux vitrines, M. Haesebroeck aurait assuré à J.-J. Defer que, à la marge, on pourrait faire

quelques aménagements comme une ouverture vers les commerces. 4. « On va accélérer les opérations de montage et de démontage des chalets » assure le maire. 5. « Pour ce qui est du choix de la date, si on avait eu une rencontre en octobre ou en novembre avec des représentants des commerçants, on aurait pu en discuter ! » a regretté Bernard Haesebroeck qui assure qu'il compte en rediscuter pour les prochaines années.

2. D'autres points. Le maire a redit à J.-J. Defer l'importance qu'il y avait, selon lui et dans l'intérêt même des commerçants, à relancer l'union commerciale. Principaux arguments : seule l'existence d'une union commerciale structurée permet d'obtenir les 156 000 E des fonds FISAC (aide à l'artisanat et au commerce) et de construire un dialogue constructif avec la mairie et les autres partenaires. J.-J. Defer a évoqué de nouveau son souhait d'appliquer la première demi-heure gratuite pour les 40 places de parking de la grand-place (sur le modèle de ce qui se fait rue Saint-Vaast). « Le maire ne m'a pas envoyé promener et m'a répondu qu'il allait étudier la question. C'est peut-être bon signe » commente Jean-Jacques Defer.

3. Jean-Jacques président ! ? « Mon entrevue avec le maire a commencé, il faut l'avouer, de façon un peu tendue, relate J.-J. Defer. Mais ça aura eu au moins ça de bon qu'il m'a convaincu qu'il fallait absolument faire renaître l'union commerciale. Moi, je n'en ai jamais douté. Mais le problème, c'était de trouver un successeur à Michel Marsch. Au début de l'année, j'étais prêt à partir. Mais j'avais mis comme condition qu'il fallait autour de moi un noyau de commerçants motivés. Parce que président de l'union commerciale, c'est énormément de boulot. Ce qui a changé c'est que ce matin (hier), une dizaine de commerçants du centre-ville se sont réunis à mon magasin et qu'ils sont d'accord pour y aller eux aussi. » Autre argument présenté par J.-J. Defer : « L'assurance qui m'a été faite par le maire que les fonds FISAC permettront, entre autres, à l'union commerciale d'embaucher un salarié permanent à temps partiel ». Jean-Jacques Defer en a donc informé le maire par téléphone en milieu de matinée : il est prêt à reprendre la présidence de l'union commerciale en janvier. Rappelons que le discaire armentierois a déjà présidé une telle structure - « Armentières en fête » - à la fin des années 90 et au début des années 2000 et qu'il est à l'origine des premières descentes du père Noël du beffroi et des grandes animations de fin d'année.



## HAZEBROUCK : C'est parti pour un mois d'animation et de glisse sur la place d'Hazebrouck



**Bonshommes de neige et animaux en peluche, artisans de la fête et élus lançaient hier les animations de Noël à Hazebrouck.**

**L**a municipalité et **l'Union commerciale** ont lancé hier midi les animations de fin d'année en compagnie de leurs partenaires. La principale, c'est la patinoire, qui était ouverte au public dès hier après-midi. Mais il y en aura aussi plein d'autres et une multitude de lots à gagner, dont trois voitures.

« Faire venir le plus de monde possible à Hazebrouck » : c'est l'objectif qu'annonçait hier midi Éric Wallyn, président de l'Union commerciale, en lançant sur la glace de la patinoire les animations de fin d'années en compagnie de la municipalité et des partenaires.

Ces partenaires, a précisé Éric Wallyn en les remerciant, ne sont pas moins de cent quatre-vingts qui contribuent au financement de la fête. « C'est l'année des trois, a-t-il indiqué, puisque ça fait trois ans que l'équipe de l'Union commerciale est en place, c'est la troisième patinoire et il y a une voiture en plus à gagner à chaque fois. » Jean-Pierre Allossery, maire, s'est réjoui d'entrée : « C'est une

réussite, tout marche comme on l'avait souhaité. C'est grâce à l'Union commerciale qui s'est mobilisée comme les autres années, voire plus. La ville vient en appui et elle est très heureuse d'apporter sa contribution.

» Le maire n'a pas esquivé l'actualité d'une petite grogne concernant le feu d'artifice, qui sera tiré cette année le 25 décembre, au grand dam de certains commerçants (voir notre édition de jeudi) : « On a bien cherché d'autres dates, mais c'était compliqué. » Promis, a continué le maire, ce sera mieux l'an prochain.

Concernant la participation de la ville aux animations de fin d'année, il a rappelé qu'il y avait aussi la décoration et les illuminations, « qu'on va continuer à développer, notamment dans les quartiers. On ne peut pas tout faire en même temps. Nos crédits ne nous le permettraient pas ».

Enfin, Jean-Pierre Allossery en a appelé à la compréhension de ses administrés qui connaîtront des difficultés de stationnement pendant tout le mois. La fête est aussi à ce prix. •

Des animations sont prévues chaque week-end jusqu'à Noël. Dimanche prochain, il y aura une démonstration de hockey sur glace à 15 h 30. Le marché de Noël sera ouvert du vendredi 16 au dimanche 18. Une démonstration de patinage artistique est programmée le dimanche 18 à 15 h 30, ainsi qu'une animation de sculpture sur glace. Le vendredi 23 à 19 h 30, le père Noël descendra de la tour de l'église Saint-Éloi. Le dimanche 25, à 19 h, un feu d'artifice sera tiré sur la Grand-place.



# DOUAISIS



## MARCHIENNE : L'UCAM récompense douze clients de la commune

27



Tirés au sort, douze clients ont été récompensés pour avoir fait leurs courses dans la commune.

Une réception était organisée jeudi dernier à l'hôtel de ville par **l'Union des commerçants et artisans marchiennois (UCAM)**. Comme l'a expliqué le président Éric Égo de l'association, entouré de Pascale Flament, trésorière et Fanny Égo, secrétaire, « ce contact convivial, mis en place par l'UCAM, a pour but de récompenser les clients ayant effectué des achats dans la commune. Des

cadeaux qui viennent en complément de l'action menée par la CCI Grand Lille. » En effet, la chambre de commerce et d'industrie avait mis en place auprès des commerçants de France un rendez-vous sur le thème « Automne Gourmand ».

L'UCAM a mis en jeu 400 E de lots au plan local, qui s'ajoutent au gain du tirage départemental. La majeure partie des lots était des bons d'achat sur le thème de la gourmandise à dépenser au plan local. Le président a profité de ce moment pour présenter l'association qui compte une trentaine de membres et participe aux animations dans la commune.

L'UCAM a également relayé les animations de la CCI. La réception s'est terminée par la remise des lots aux chanceux désignés par le tirage au sort.



## SMIC 2011 : une augmentation de 2,1 % au 1er décembre

L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 2,1 % depuis novembre 2010, indice sur la base duquel l'augmentation du SMIC au 1er janvier 2011 avait été fixée.

Le SMIC est donc automatiquement relevé de 2,1 % à compter du 1er décembre 2011.

Le taux horaire du SMIC passe ainsi de 9 euros à 9,19 euros bruts. Soit un SMIC mensuel brut de 1.393,82 euros pour 35 heures par semaine



## Réglementation des soldes - Point d'information

### I. Définition des soldes

Les soldes présentent les caractéristiques suivantes :

28

- ils sont accompagnés ou précédés de publicité ;
- ils favorisent un écoulement accéléré de marchandises en stock, payées et dont des exemplaires ont été proposés à la vente depuis au moins 1 mois ;
- ils comportent une annonce de réduction de prix (qui peut aller jusqu'à une revente à perte) dans la limite du stock à écouler ;
- ils sont pratiqués pendant des périodes fixes (soldes d'été et d'hiver) ainsi que pendant des périodes complémentaires librement choisies par les commerçants (cf. III).

Les rabais annoncés à l'occasion des soldes doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 31 décembre 2008 relatif aux annonces de réduction de prix à l'égard du consommateur. Ainsi, l'importance de la remise indiquée, soit en valeur absolue, soit en pourcentage, doit être calculée par rapport à un prix de référence, qui ne peut excéder le prix le plus bas effectivement pratiqué au cours des trente derniers jours précédant le début de la période des soldes. L'annonceur peut également utiliser comme prix de référence le prix conseillé par le fabricant ou l'importateur du produit sous réserve que ce prix soit couramment pratiqué par les autres distributeurs. Les rabais qui ne seraient pas conformes à ces dispositions peuvent aussi être sanctionnés sur la base de l'interdiction de la publicité mensongère (article L. 121-1 du code de la consommation).

**Garanties** : les articles achetés en soldes doivent bénéficier des mêmes garanties que les autres articles. L'annonce « ni repris ni échangé » ne dispense donc pas le vendeur d'échanger ou de rembourser l'article en cas de vice caché (article 1641 du Code civil). A l'inverse, si les imperfections ou malfaçons sont aisément détectables par le consommateur, l'article 1641 du Code de civil ne peut pas s'appliquer.

### II. Dates des soldes

Les soldes saisonniers (soldes d'été et d'hiver) durent 5 semaines et commencent chaque année aux dates fixées à l'article D. 310-15-2 du code de commerce depuis l'entrée en application de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Les soldes d'hiver débutent ainsi à 8 heures du matin le deuxième mercredi du mois de janvier, sauf si celui-ci tombe après le 12, auquel cas les soldes débutent le premier mercredi de janvier.

Quant aux soldes d'été, ils débutent à 8 heures du matin le dernier mercredi de juin, sauf si celui-ci tombe après le 28, auquel cas les soldes débutent l'avant-dernier mercredi de juin.

Il est précisé que ces dates s'appliquent aux ventes à distance, notamment celles réalisées par internet, quel que soit le lieu du siège de l'entreprise.

***Pour 2012, les soldes d'hiver commenceront donc le mercredi 11 janvier 2012 et prendront fin le mardi 14 février 2012. Les soldes d'été commenceront le mercredi 27 juin 2012 et prendront fin le mardi 31 juillet 2012.***

***Par dérogation, hormis pour les ventes à distance, des dates différentes sont appliquées dans certaines zones reprises ci-dessous :***

### III. Soldes complémentaires

Les commerçants peuvent désormais pratiquer une période de soldes complémentaires d'une durée maximale de deux semaines ou deux périodes de soldes complémentaires d'une durée maximale d'une semaine chacune.

Les commerçants sont tenus simplement de déclarer la période de deux semaines ou les deux périodes d'une semaine choisies. Cette déclaration peut se faire :

- par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, un mois au moins avant la date prévue pour le début de la vente,
- par voie électronique sur le site internet du ministère chargé des PME, un mois au moins avant la date prévue pour le début de la vente.

29

Une période de soldes complémentaire ne peut toutefois pas se terminer moins de trente jours avant le début d'une période de soldes fixes.

La souplesse de cette mesure permet aux commerçants d'ajuster leur stratégie commerciale en fonction de la demande locale et d'écouler de manière plus facile leurs invendus entre les périodes de soldes saisonnières.

### Doctrine de la dgccrf sur les soldes de prestations de services

Les soldes ont traditionnellement porté sur le secteur de l'habillement. Au fil des années, on a cependant pu constater que des secteurs de plus en plus nombreux participaient à cet événement commercial (équipement de la maison par exemple.)

Plus récemment, des opérations de soldes ont été réalisées non plus seulement sur des biens, mais aussi sur des prestations de services, tels que des voyages ou des séjours à forfait.

Compte tenu de ces nouvelles pratiques, et sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux, la DGCCRF est amenée à préciser sa doctrine quant aux conditions d'application de la législation sur les soldes aux prestations de services.

L'article L. 310-3 du code de commerce qui définit les soldes fait référence à des «marchandises» et à des «produits», ces termes n'ayant pas fait l'objet d'une définition jurisprudentielle au sens de cet article.

Le législateur, en n'employant pas le terme de «biens», n'a pas semblé vouloir exclure l'ensemble des prestations de services du bénéfice de la législation sur les soldes. Par ailleurs, la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a assoupli le régime juridique des soldes, notamment en créant les soldes complémentaires et en libéralisant les promotions de déstockage, afin de permettre aux consommateurs de bénéficier davantage de réductions de prix.

La DGCCRF considère donc que l'esprit de la loi n'exclut pas systématiquement les prestations de services du bénéfice du régime juridique des soldes.

Toutefois, seules certaines prestations de services sont susceptibles d'être vendues en solde. En effet, les soldes sont par définition destinés à permettre aux commerçants d'écouler de manière accélérée les marchandises qu'ils ont en stock. Par conséquent, seules les prestations de services revendues par un commerçant qui en a acquis de manière ferme et définitive une quantité déterminée non renouvelable auprès d'un autre opérateur peuvent être soldées. Tel est le cas notamment des voyages et des séjours à forfait, à l'inverse des prestations immédiates vendues directement par leurs producteurs (coiffure ou restauration par exemple.)

Les prestations de service vendues en solde doivent bien évidemment respecter l'ensemble des conditions fixées par la réglementation en vigueur



## Un commerçant peut-il refuser le paiement par chèque ou carte bancaire ?

Le paiement en espèces, c'est-à-dire au moyen de pièces et de billets en euros, est le seul mode de règlement qui ne peut pas être refusé par un commerçant (en-dessous d'un certain montant).

Il est libre d'accepter ou de refuser le paiement par chèque ou par carte bancaire.

Néanmoins, si un commerçant est affilié à un centre de gestion agréé, il est obligé d'accepter le règlement par chèque bancaire et d'en informer sa clientèle.

30 S'il accepte ces moyens de paiement, il peut imposer des conditions, par exemple :

- un montant minimum d'achat, compte tenu du montant des commissions interbancaires perçues au titre d'une opération de paiement par la banque,
- la présentation d'une pièce d'identité, etc.

Mais dans ce cas, il doit l'avoir prévu dans ses conditions générales de vente et en informer sa clientèle préalablement et de manière apparente, par un panneau situé à l'entrée de son commerce ou dans un endroit visible (souvent près de la caisse) par exemple.

### A savoir

**À savoir :** le paiement par carte bancaire n'est valable que si le client a tapé son code confidentiel ou signé le ticket de caisse ou la facturette. La signature est obligatoire en cas d'achat supérieur à 1.500 €.

## Dans quels cas est-il interdit de payer en espèces ?

- **À partir de 3.000 € pour les professionnels domiciliés en France**
- **À partir de 1.500 € pour le paiement des salaires**
- **À partir de 500 € pour l'achat de métaux**

Dans certaines situations et en fonction de montants précisés de façon réglementaire, les professionnels ne peuvent pas régler leurs dettes en espèces.

### À partir de 3.000 € pour les professionnels domiciliés en France

Afin de lutter contre le blanchiment d'argent, il est interdit à tous les professionnels, ainsi qu'aux particuliers résidant fiscalement en France, de régler en espèces une dette supérieure à **3.000 €**.

Ce seuil est porté à **15.000 €** si le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et que la dette n'est pas due dans le cadre d'une activité professionnelle.

Cependant, cette interdiction ne s'applique pas aux paiements réalisés par des particuliers non titulaires d'un compte de dépôt et aux paiements effectués entre personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels.

### À partir de 1.500 € pour le paiement des salaires

Un salaire supérieur à **1.500 €** net par mois doit obligatoirement être payé par chèque, virement bancaire ou postal par l'employeur.

En-dessous de ce montant, le salarié peut demander à être payé en espèces.

Cette interdiction ne s'applique pas aux particuliers employeurs.

### À partir de 500 € pour l'achat de métaux

Il est interdit aux professionnels de régler en espèces une transaction concernant des métaux ferreux (fer, acier, fonte, etc.) ou non ferreux (aluminium, argent, bronze, cuivre, étain, or, plomb, zinc, etc.) au-delà de **500 €**.

À partir de ce montant, il est obligatoire de payer par chèque barré, virement bancaire ou postal ou par carte de paiement.

# UCS



UNION DU COMMERCE ET DES SERVICES

*vous souhaite de*

*joyeuses  
Fêtes &*

**Communiqué de votre CGA – Centre de Gestion Agréé  
sur le partenariat EXPERTS-COMPTABLES / BANQUES  
favorable à nos adhérents**

Vous souhaitez un

**CRÉDIT** A MOYEN TERME DE MOINS DE **25 000 €**

liés aux besoins de **TRÉSORERIE** et/ou  
de **DÉVELOPPEMENT** DE VOTRE ENTREPRISE

Exemples

- ① Décalage de trésorerie
- ② Amélioration de la structure financière
- ③ Embauche d'un salarié pour développer votre activité

**[www.financement-tpe-pme.com](http://www.financement-tpe-pme.com)**

POUR TÉLÉCHARGEZ LE DOSSIER RÉALISÉ PAR  
LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

**Adressez-vous à votre Expert-Comptable**

pour - établir le dossier de demande de crédit

- le valider

- l'adresser en ligne aux banques signataires de la Convention  
avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Conformément à l'accord intervenu

**une réponse vous sera donnée par la banque dans les 15 jours de l'envoi  
et en cas de refus celui-ci devra être motivé**

**Comme toujours, vous pouvez compter sur votre Expert-Comptable !**